



AFR de BOUCHEMAINE

BULLETIN D'ADHESION – ANNEE 2027

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour pratiquer toute activité proposée par l'association de Bouchemaine. Elle s'élève à 30 € par famille de Bouchemaine avec un supplément de 8 € pour les familles hors commune.

Le règlement de l'adhésion est à effectuer par chèque, libellé à l'ordre de **Familles Rurales Bouchemaine**, pour un montant de 30 € ou 38 € (faire un chèque à part et l'agrafer en bas de la feuille à gauche).

Si vous avez pris votre carte d'adhérent dans une autre ville, indiquez laquelle ainsi que numéro de la carte année 2026

Mr / Nom Prénom Date de naissance
Mme / Nom Prénom Date de naissance
Adresse
Ville Code postal.....
Adresse e-mail (écrire très lisiblement)
Téléphone portableou téléphone fixe
Situation de famille : célibataire marié(e) veuf(ve) divorcé(e) pacsé(e) union libre

PARTICIPATION AUX ACTIVITES ADULTES (surlignez votre choix)

Activités	M.	Mme	Activités	M.	Mme
Fitness			Atelier Couture débutants		
Stretching mercredi			Atelier Couture Initiés		
Stretching jeudi			Danses de société		
Gym douce vendredi 9h ou mercredi 10h30			Danse en ligne		
Gym Cardio (sports collectifs)			Danse Country		
Gym Pilates mardi 11h15 ou mardi 12h30			Jeu de société Tarot		
Gym Pilates jeudi 12h30 ou jeudi 14h00			Jeu de société Scrabble		
Gym adaptée Séniors			Peintres de l'Abbaye		
Marche Equilibre			Club du Jeudi		
Hatha Yoga mardi 1 ^{er} niveau ou 2 ^{ème} niveau			Peinture sur porcelaine		
Hatha Yoga doux sur chaise			Plaisir de Marcher		
Yoga du Rire			Sophrologie		

PARTICIPATION AUX ACTIVITES ENFANTS

Activités	Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance
Hip-Hop débutants			
Hip-Hop confirmés			

Protection des Données Personnelles (Règlement Général de la Protection des Données — article du 28 mai 2018)

Dans le cadre de la RGPD, vous disposez d'un droit de consultation, de rectification, de suppression à l'ensemble des données vous concernant. Sauf avis contraire de votre part, vous consentez à l'utilisation des données indiquées dans le cadre ci-dessus, pour une bonne gestion de l'Association ainsi que pour les quelques correspondances obligatoires, notamment avec les Fédérations départementale et nationale.

Droit à l'image

J'autorise l'Association à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée Générale ou pour illustrer le site. En aucun cas, ces images ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est disponible sur notre site, à l'onglet « Qui sommes-nous ? ». Nous vous invitons à le consulter.

Date

Signature